

Décision de création de la commission de sélection Personnels ingénieurs et techniciens

Politique handicap / Procédure de sélection

DEC190225DR10

Portant création de la commission de sélection sur le poste à pourvoir, désigné sous la référence
INSIS/18/10/LP2

Le PRÉSIDENT

Vu le décret n°95-979 du 25 août 1995 d'application de l'article 27 de la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée relative à certaines modalités de recrutement des personnes handicapées dans la fonction publique de l'Etat,

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de Monsieur Antoine PETIT aux fonctions de Président-directeur général du Centre national de la recherche scientifique,

DECIDE

Article 1er :

Il est créé une commission de sélection auprès du laboratoire des sciences de l'ingénieur, de l'informatique et de l'imagerie (ICube – UMR7357), au titre de la campagne 2018 de recrutement des personnels ingénieurs et techniciens par la voie contractuelle.

Article 2 :

Cette commission a pour objet de sélectionner les candidats à l'emploi ci-dessus référencé, sur la base d'une appréciation sur dossier des candidatures, complétée par des entretiens.

Article 3 :

Sont nommés en tant que membres de la commission les personnes dont les noms suivent :

- Monsieur Kevin GEIGER – Président,
- Monsieur Michel DE MATHELIN - Représentant du laboratoire,
- Madame Christine HU - Membre expert,
- Monsieur Marc KRAUTH - Elu de la CAP

Article 4 :

La présidence de la commission de sélection est assurée par Monsieur Kevin GEIGER.

Fait à Strasbourg, le 11 janvier 2019

Par déléation, le délégué régional

Le délégué régional
Patrice SOULLIE